Département de la Haute Savoie
Commune de Les Houches

Maîtrise d'ouvrage:

Commune de Les Houches
1 Place de la Mairie
74310 LES HOUCHES

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN POUR APPROBATION

Plan

ANNEXE

Sarl EPODE
Chambéry
Annecy

épode
études maîtrise d'oeuvre

Aménagement - VRD
Paysage
Urbanisme
Environnement

44 Rue Charles Monbreuil
Immeuble Aurore
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 69 39 51
Fax 04 79 96 31 09
info@epode.eu
www.epode.eu

FD22 FD30

	Modifications	
N° de planche	Indice	Date
N° de dossier	A	
Date	B	
Echelle 1/10000ème	C	
	D	
	E	
	F	
Etabli par : AT	G	
Vérifié par : AT	H	
Nature Modification :	I	
	J	

Légende

Zonage

- Limite de zone

Le droit de préemption urbain (DPU) s'applique sur la totalité des zones U et AU du PLU

- Secteur d'application du DPU
- Lotissement PA/DP accordé depuis 2014
- PC accordé et non cadastré

Périmètres de contraintes

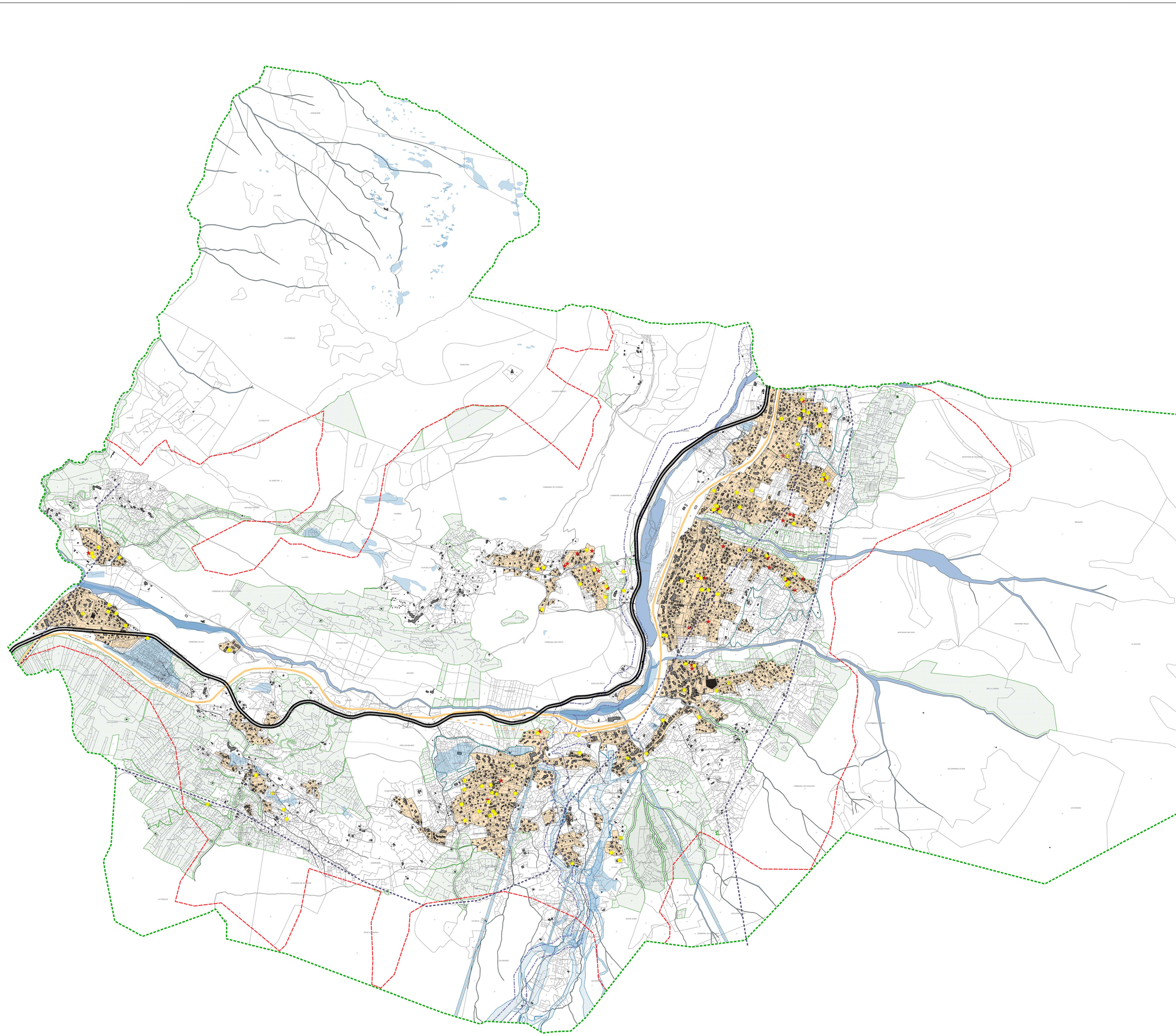
- Espace Boisé Classé
- Zones humides
- Périmètre d'application de contraintes liées aux canalisations de gaz
- Périmètre d'application du PPR
- Servitude d'utilité publique domaine skiable les Houches - St Gervais
- Itinéraire d'activités hivernales
- Remontées mécaniques
- Voie ferrée
- Voie express classée grande circulation et faisant l'objet d'une zone de bruit
- Servitude de bruit
- Servitude liée à la voie ferrée
- Servitude liée au transport électrique

Cadastre

- Limite communale
- Cours d'eau
- Parcelle cadastrale
- Bâtiment dur
- Bâtiment léger
- Tunnel autoroutier
- Cimetière

La commune est classée en zone prioritaire dans l'évaluation du risque d'exposition au plomb (loi n°2004-806 relative à la santé publique du 9 oût 2004 et du décret n°2006-474 du 25 avril 2006)

Le permis de démolir est institué pour les travaux :
I Démolissant ou rendant inutilisable tout ou partie d'un élément patrimonial (fours à pains, mazot traditionnel...).
I Démolissant ou rendant inutilisable tout ou partie d'une ferme traditionnelle ou bâtiment atypique, identifiés au plan de zonage



Edition du 13/12/2017
Référence dossier : 2014_185